

# / CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE DE LA CNIEG DU 12 SEPTEMBRE 2013

septembre 2013

## FO VOTE CONTRE LE PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

Un Conseil d'Administration Extraordinaire de la CNIEG était convoqué ce jour pour avis sur le projet de loi « garantissant l'avenir et la justice du système de retraites ».

La CNIEG était consultée comme toutes les caisses de retraite, avant passage de ce texte au Conseil des Ministres du 18 septembre 2013.

Ce projet de loi acte des mesures prises par le Gouvernement pour soi-disant « pérenniser » notre régime par répartition notamment au travers de l'allongement de la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Pour FO Énergie et Mines, c'est tout le contraire : en augmentant la durée de cotisations on fragilise notre régime par répartition en poussant les salariés à chercher des solutions individuelles pour ceux qui le pourront.

De plus, il s'agit d'une mesure anti jeunes qui n'offre pas un avenir plein d'espoir à ceux-ci. Quelle perspective de devoir travailler au moins jusqu'à 67 ans ! Sachant qu'aujourd'hui les seniors ont un taux de chômage très important.

Pour FO Énergie et Mines, cet allongement est totalement inacceptable.

Le vote sur ce texte se présente ainsi :

- Contre 6 (FO, CGT, CFE-CGC)
- Abstention 2 (CFTC)
- Pour 12 (CFDT , UFE & UNEMIG)

**FO continuera à tout niveau à défendre ses positions : pas d'allongement de la durée de cotisations, pas de baisse du pouvoir d'achat des pensions.**